Les Nouvelles de Romagné

Voeux du Maire : « Pôle culturel et extension de l'école Lucie Aubrac »

S'il y a bien une commune où les habitants répondent présents à l'invitation du Maire aux vœux de la municipalité, c'est Romagné. Certainement parce que les vœux sont nombreux et se réalisent. Cette rencontre de début d'année entre élus et population est donc un moment riche en informations, sans langue de bois, que les Romagnéens viennent écouter avec attention. Extraits.

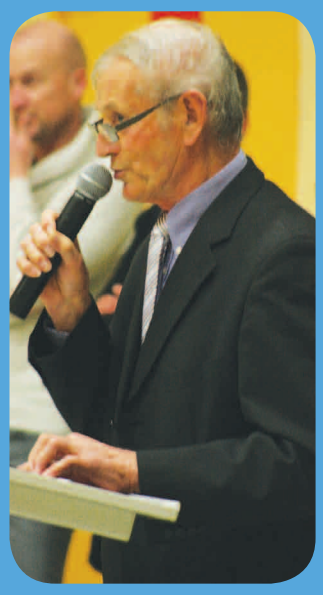

« C'est un plaisir de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale. C'est un moment où les échanges sont directs et sans intermédiaire ».

« Les élus ne sont pas épargnés par la dégradation des conditions d'exercice du mandat local : réduction constante des moyens, réformes institutionnelles incessantes, prolifération paralysante et coûteuse des normes, dénigrement systématique des élus locaux. Le respect et la protection des élus municipaux de la République doivent être affirmés. Ils sont, pour la plupart, bénévoles ».

« En 2010, notre Dotation Globale de Fonctionnement, DGF, versée par l'État était de 129 € par habitant, soit 278 937 €. En 2017, elle a été de 89 € (209 856 €). En 2018, elle sera de 86 €, si la promesse du gouvernement de maintenir le même montant qu'en 2017 est tenue. L'effort demandé à la commune pour réduire le déficit de l'État est donc de 69 000 € par an actuellement. Demain, la suppression de la taxe d'habitation nous rendra encore plus tributaire des décisions de l'État. C'est l'État qui décide de l'avenir de nos finances. Je pense que c'est un mauvais message diffusé aux Français. Car payer un impôt local permet de faire des choix. Il faut dire aux habitants que l'impôt qu'ils paient sert à faire vivre les communes : écoles, service enfance, entretien de la voirie, investissement dans les équipements pour les habitants ».

« Une charte sur le covoiturage a été signée entre l'État (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et la commune de Romagné. L'aire de la zone des Estuaires pourrait devenir multi-modale, c'est-à-dire qu'elle serait le point de départ et d'arrivée de transports en commun de Rennes et vers Rennes, de Fougères et vers Fougères ».

« Une mission d'étude a été lancée en vue de la construction d'un pôle culturel qui regrouperait la médiathèque, les salles de musique et d'arts plastiques et les services de la petite enfance. L'étude était importante pour s'assurer de la possibilité d'effectuer sa réalisation sur l'espace dont dispose la commune auprès de la Maison des Services ».

« Une autre étude a été menée, celle de la faisabilité de l'extension de l'école Lucie Aubrac. Faut-il agrandir côté maternelle ou côté élémentaire ? En connaissance des éléments de l'étude, le conseil municipal a opté pour le côté élémentaire, laissant davantage de possibilité. La construction doit démarrer en 2018. Le projet porte sur trois classes supplémentaires, un préau, une cour, un espace toilettes. Son coût est estimé à 651 000 €. Notre souhait est que cette extension soit terminée pour la rentrée de septembre 2019 ». **Suite page 2.**

Commune de ROMAGNÉ

Journal d'informations municipales
Hiver 2018

Suite de la page 1

« La révision du Plan Local d'Urbanisme a été décidée par le conseil municipal en juillet dernier. C'est une révision totale qui a été approuvée. C'est l'opportunité pour Romagné de poursuivre sa réflexion sur une vision à moyen terme, équilibrée et pérenne pour les habitants et les générations à venir ».

« Dans le courant de cette année, le syndicat d'assainissement Saint Sauveur-Romagné va réaliser une extension du réseau le long de la Route Départementale 812 vers Rennes. Ces travaux seront financés par le Syndicat La commune n'aura pas de subvention d'équilibre à verser. Suite à cela, tous les riverains devront se raccorder. Des réunions d'information seront organisées pour les personnes concernées ».

« Quelques chiffres : selon l'INSEE, la population de Romagné s'élève à 2 420 habitants. En 2017, nous avons recensé 37 naissances, 12 mariages et 15 décès. Par ailleurs, 21 permis de construire ont été déposés ».

« Je vous demande de m'excuser si, pour certains, j'ai pu donner l'impression de commenter la politique générale de la France. Mais je souhaite que les décisions soient prises au plus près des besoins, que les élus locaux soient responsables des orientations d'avenir de leurs communes ».

Le Maire avait invité Bernard Marbœuf, Président de Fougères Agglomération, à s'exprimer sur les projets communautaires.

Travaux du centre bourg
L'enrobé, et c'est fini !

Après deux phases de travaux (la première a débuté en juin dernier), le centre bourg est rouvert à la circulation depuis le 11 décembre. Les réseaux aériens d'électricité et de communication ont donc été enfouis. Les réseaux d'eaux (potable, usée et pluviale) et de gaz ont été rénovés et les raccordements chez les particuliers testés. L'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite a été mis en conformité. Les surfaces piétonnes ont reçues un traitement spécifique.

Il ne reste plus que l'enrobé des voies de circulation routière à réaliser. Il le sera prochainement. Et le programme d'aménagement du centre bourg sera totalement terminé. Cette cure de rajeunissement valait bien tout ce temps !

Pôle Santé
16 professionnels réunis

La seconde tranche du Pôle Santé, en bordure de la rue de Saint-Sauveur, est achevée. Les praticiens s'y sont installés. Désormais, la maison médicale de Romagné abrite un médecin généraliste, cinq infrmières, quatre kinésithérapeutes, un ostéopathe, une podologue, une diététicienne et une psychologue. Une somatopathe exerce aussi sur la commune mais dans les locaux derrière la Poste.

Rappelons qu'à l'étage de cet ensemble immobilier, le bailleur social Fougères Habitat a réalisé quatre appartements. Tous sont déjà loués.

Lors de ses vœux à la population vendredi 5 janvier, le Maire, Pierre Gautier, a indiqué qu'une nouvelle extension était possible puisque la commune est propriétaire des surfaces constructibles qui jouxtent le Pôle Santé.

Soutenez le Raid des Alizés

Nathalie Marin, Marina Guérin et Claire Flores habitent Romagné et Saint-Sauveur-des-Landes et sont collègues dans la vie professionnelle. Mais elles ont d'autres points communs qui les unissent : la course à pied, le dépassement de soi et la solidarité. Leur devise : « On part ensemble, on finit ensemble. »
Elles sont engagées pour participer au Raid des Alizés, en Martinique, en novembre prochain. Il s'agit d'une épreuve 100% féminine, regroupant 70 équipes de 3 femmes, qui allie à la fois du trail, du VTT et du canoë-kayak... et autres surprises sur un parcours tenu secret.
Leur objectif ? « Courir pour ELA, association européenne contre les leucodystrophies qui a pour but d'améliorer le quotidien des enfants qui en sont atteints. Le classement général de notre équipe déterminera les dotations qui seront directement reversées à ELA ».
Soutenues par Romalandes, elles recherchent des sponsors et acceptent toutes formes d'aides. « Nous organiserons une soirée musicale en juin et une Zumba Party fin septembre. Nous espérons avoir le soutien des habitants pour nous permettre de mener à bien cette action ».

Facebook : Raid des Alizés 2018 - ELA
Marina Guérin : 06 24 44 36 28 / marinaetyannick@hotmail.fr

C'est maintenant qu'il faut agir !

Quand on parle du frelon asiatique, généralement c'est l'été et il est déjà trop tard pour agir efficacement contre sa prolifération. En effet, les reines fondatrices (c'est ainsi qu'on les appelle) qui ont survécu à l'hiver commencent, seules, la construction de leur nid primaire entre février et mai. C'est sur cette période-là qu'il faut les piéger comme on piège les guêpes, c'est-à-dire avec des sirops mélangés à de l'alcool versés dans le fond d'une bouteille plastique découpée en entonnoir sur sa partie haute pour éviter qu'elles ne ressortent. Si malheureusement des frelons ont évité le piège et sont parvenus à atteindre l'étape du nid principal (entre juin et septembre), celui-ci doit être détruit. Vous aurez tout de même une seconde chance d'installer des pièges, en septembre et octobre au moment de la reproduction.

Attention, n'intervenez pas seul pour détruire un nid. D'abord, demandez l'avis à l'un des deux référents de la commune pour savoir s'il s'agit bien du frelon asiatique. Si c'est le cas, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) interviendra et Fougères Agglomération prendra en charge le coût de l'intervention.

De janvier à avril 2018
Enquête sur vos déplacements

Rennes Métropole réalise une enquête sur les déplacements des habitants d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec le Conseil départemental, La Région Bretagne, l'État et la Caisse des Dépôts et Consignation. Cette enquête de grande ampleur vise à mieux connaître les besoins et les pratiques en matière de déplacement. C'est une source d'informations précieuse pour organiser les services et les aménagements pour l'ensemble des modes de transport.
L'enquête doit se dérouler de janvier à avril 2018. Plus de 5 000 ménages seront interrogés à leur domicile ou au téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs des sociétés TEST-SA et ED-Field.

Peut-être serez-vous sollicités. En acceptant de répondre à cette enquête, vous participez à une meilleure qualité de service pour tous.

Pour plus de renseignements : 02 99 86 62 30
et mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr

Cérémonie cantonale du 3 décembre : tous réunis à Romagné

La journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie est la plus récente des onze journées nationales qui ont été instituées en France de manière officielle. C'est aussi la dernière de l'année civile. Elle a lieu le 5 décembre mais elle est souvent décalée au dimanche le plus proche du 5 et commémorée à l'échelon cantonal. La cérémonie 2017 a donc eu lieu le 3 décembre et à Romagné pour le canton Sud de Fougères. En présence du Sous-Préfet, du Député, des Maires dont Pierre Gautier bien sûr, des sections locales d'anciens combattants, de la Batterie-Fanfare de Romagné et de la population.

Ca s'est passé hier

Téléthon : la même recette qu'en 2017

Si les participants au Téléthon 2017 ont été moins nombreux que l'année précédente (508 contre 585 en 2016), en revanche le total des dons est quasiment identique : 2 341 € en 2017 et 2 376 € un an avant. Les organisateurs de Romagné, Saint-Sauveur et Saint-Hilaire-des-Landes peuvent donc être satisfaits du résultat final car la tendance nationale en matière de dons était plutôt à la baisse lors de la dernière édition.

Les marcheurs sur le parcours de 9 km ont été les plus nombreux à participer : 190 au total. Le lâcher de ballons a réuni 87 personnes, essentiellement des enfants. 50, c'est le nombre de participants sur le circuit des 15 km en VTT. Puis se tiennent dans un mouchoir de poche les vététistes sur 30 km et les coureurs à pied sur 13 km (41 sur chaque épreuve), suivis des cyclistes sur 56 km (40 au départ) et des coureurs à pied, cette fois sur 7 km (39). Enfin, la zumba a rassemblé une vingtaine d'adeptes.

Si vous n'aviez pu vous rendre disponibles le 26 novembre, ce qui pourrait expliquer la baisse du nombre des participants, sachez qu'il est encore possible de faire un don sur le site www.afm-telethon.fr et de participer ainsi à la recherche sur les maladies génétiques rares et lourdements invalidantes.

Animations de Noël pour tous
C'est réussi !

À Romagné, les animations qui précèdent Noël ont pour objectif de s'adresser au plus grand nombre. Ainsi, les festivités ont débuté vendredi 8 décembre à la salle Atrium par un café-concert de la classe Orchestre du collège Sainte-Marie de Fougères. À cette occasion, la buvette était tenue par des jeunes de la commune qui ont un projet de camp d'été.
Puis les plus jeunes avaient rendez-vous samedi matin 9 décembre à la médiathèque pour un atelier créatif de fabrication de boules de Noël en papier décoré.
Enfin, les familles sont venues en nombre dimanche 10 décembre à l'Atrium pour le désormais traditionnel marché de Noël avec ses incontournables stands (une trentaine) et animations dont la promenade en calèche accompagnée du Père Noël.

Ca s'est passé hier

C'est prévu demain

Festival « Jazz in Fougères »
Il passera par Romagné les 7 et 8 avril

Une nouvelle fois, le festival « Jazz in Fougères » dont ce sera la 9ème édition cette année va s'arrêter à Romagné : le samedi 7 avril pour un concert à la salle Atrium et le dimanche 8 pour une guinguette. Le détail de la programmation sera mis en ligne prochainement sur le site internet de la commune : www.romagne35.com

Info à recommander

Courrier recommandé
Les conditions de sa remise

En cas d'absence du destinataire, le courrier recommandé, s'il est nominatif (et c'est pratiquement toujours le cas), ne peut être délivré à une tierce personne. Sauf si celle-ci dispose volontairement de la carte d'identité du destinataire pour justement réceptionner la lettre et si cette tierce personne peut présenter une procuration ponctuelle ou permanente (valable 5 ans).

Dates à retenir

Mardi 23 janvier, de 15h à 19h : Collecte de sang - salle de l'Atrium

Vendredi 26 janvier : assemblée générale de l'UNC-AFN-Soldats de France suivie de la galette des Rois - salle de l'Atrium

Jeudi 8 février, 9h45 et 10h30: séances de lectures, chansons, comptines - Médiathèque (inscription conseillée)

Jeudi 22 février : concours de belote du Club des Primevères - salle de l'Atrium

Samedi 3 mars : soirée annuelle de l'ASC Romagné - salle de l'Atrium

Jeudi 8 mars, 9h45 et 10h30: séances de lectures, chansons, comptines - Médiathèque (inscription conseillée)

Samedi 10 mars : repas annuel de l'Amicale cycliste - salle de l'Atrium

Samedi 24 mars : repas de l'ASC Romagné - salle de l'Atrium

Mercredi 28 mars : concours de belote régional du comité de secteur canton sud - salle de l'Atrium

Samedi 7 et dimanche 8 avril: Festival « Jazz in Fougères » à Romagné

Jeudi 12 avril, 9h45 et 10h30: séances de lectures, chansons, comptines - Médiathèque (inscription conseillée)

Samedi 21 et dimanche 22 avril : championnat de France de motocross Élite, Juniors et Espoirs - Circuit des Vallées de Thouru

Mardi 8 mai : commémoration de la Victoire de 1945

Dimanche 13 mai : bal du Club des Primevères - salle de l'Atrium

Lundi 14 mai : concours de belote des ANC-AFN-SF-OPEX, salle de l'Atrium

Jeudi 17 mai, 9h45 et 10h30: séances de lectures, chansons, comptines - Médiathèque (inscription conseillée)

Jeudi 14 juin, 9h45 et 10h30: séances de lectures, chansons, comptines - Médiathèque (inscription conseillée)

Vendredi 22 juin : Fête de la musique - parking de la mairie

Dimanche 22 juillet : bal du Club des Primevères - salle de l'Atrium

Dimanche 29 juillet, 10h30 : Pardon régional de Sainte Anne - La Chapelle Sainte Anne

C'est prévu demain

Directeur de la publication : Pierre Gautier, maire de Romagné. Impression sur papier PEFC : imprimerie Labbé, Lécousse. Rédaction et mise en page : agence TEMPSd'Idées, Fougères.
Mairie : 17 rue Nationale 35 133 Romagné. 02 99 98 81 11. Courriel : mairie@romagne35.com. Site internet : www.romagne35.com